

Témoignage de Mme Mireille Guay
professeure au département de Chimie
lors de la réunion du Conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke
le mercredi 23 avril 2008

Alourdissement de la tâche des professeurs

Je vais décrire ce qui a alourdi ma tâche à partir de 1990, avec l'espoir que l'on redonne aux enseignants des conditions leur permettant d'accomplir correctement leur tâche sans s'épuiser. En m'écoutant, vous serez tentés de dire que j'ai 22 ans de plus que lorsque j'ai commencé à enseigner au Cégep en janvier 1986, et que mon vieillissement explique tout.

Or, en 1986, j'avais trois enfants ayant entre 5 et 15 ans, avec tout ce que cela suppose comme tâches domestiques et comme soucis. J'avais fort peu de documents prêts pour l'enseignement. Depuis 2000, ma charge de travail domestique est réduite. Au fil des années, j'ai rédigé beaucoup de notes de cours et de cahiers d'expériences, j'ai des grilles et des barèmes de correction pour les laboratoires, des banques d'exams, ce qui devrait rendre mon travail plus facile. De plus, depuis que je suis permanente (2000), j'ai abandonné plusieurs activités bénévoles en environnement. Je jouis d'une bonne résistance à la fatigue, comme en témoigne le faible nombre de congés de maladie que j'ai utilisés en 22 ans de service. J'affirme donc que non, mon vieillissement n'explique pas que je me sente, d'année en année, de plus en plus fatiguée quand arrive le mois de juin.

Je constate qu'il me faut un délai de plus en plus long pour retrouver mon fonctionnement normal après la remise des notes à la fin de mai : quelques jours vers 1990, trois semaines dans les années 1995-2000, deux mois à l'été 2007. Pour l'année 2006-2007, j'attribue mon épuisement au fait d'avoir eu la tâche suivante : 4 groupes durant 1/3 de session d'automne et 3 groupes durant les 2/3 suivants, dont un cours du soir, et ce, avec trois préparations différentes; ajoutons une clientèle d'étudiants faibles et rebelles à l'effort scolaire; ajoutons des problèmes de discipline que je n'avais jamais connus auparavant. Quant à la session d'hiver, c'était de l'enseignement à 4 groupes avec 2 préparations différentes et le même genre de population.

À l'automne 1994, enseignante au Cégep de Trois-Rivières, j'avais pu compter mes heures de travail : en une demi-année, j'avais fourni 1043 heures d'ouvrage, cela sans avoir compté de temps double pour le dimanche (voir le décompte fourni en annexe). J'avais donc travaillé 32 semaines au lieu de 26, en comptant 32,5 heures de travail par semaine. Je pose donc la question : où étaient mes prétendues semaines de vacances ?

Plus généralement, j'attribue l'alourdissement de la tâche, entre 1990 et 2007, aux facteurs suivants :

- Une augmentation insidieuse du nombre d'élèves par groupe.
- Une augmentation de la proportion d'élèves faibles ou ayant des problèmes psychologiques, sociaux, ou encore financiers.
- Une augmentation de problèmes de discipline en classe.
- Une augmentation du temps consacré aux révisions de programmes.
- Une augmentation du temps consacré à la sélection et à l'intégration de personnel nouveau.
- Une augmentation du temps consacré à « servir » les étudiants comme s'ils étaient des clients dans un magasin.
- Une augmentation du danger causé par des laboratoires pleins.
- Une augmentation de la tension engendrée par les exigences concernant les taux de réussite.
- Le sentiment d'avoir été abandonnée par nos employeurs lors des campagnes de dénigrement des professeurs de cégep.

Pour étayer ces affirmations, j'explique, ci-après de façon plus détaillée, ce que j'ai observé et ressenti.

- Il y a eu une augmentation progressive et insidieuse du nombre d'élèves. En 1987, les groupes techniques comptaient 25 élèves par classe. Petit à petit, le nombre a augmenté : 26-27, puis 29-30, puis 32, 33 ou 34. Deux élèves de plus une année, ce n'est rien ! Pourquoi protester ? Mais le bilan au bout de 5 ou 10 ans, c'est 8 élèves de plus par groupe, donc 24 élèves pour un professeur par session.
- Combien d'heures de travail de plus ? 30 minutes par examen ou par rapport pour chaque élève, cela donne 88 heures de travail dans une session (3 examens et 8 rapports de laboratoire).
- À l'allongement du temps de correction des travaux s'ajoute une augmentation de la fatigue quotidienne : être attentif au comportement de la classe, pour évaluer en permanence si on est compris, exige une grande concentration; c'est d'autant plus exigeant que l'on a plus de têtes à surveiller. L'encadrement des expériences est aussi plus fatiguant. Quand un laboratoire de chimie est plein, les risques d'accident sont accrus et cela demande une vigilance plus grande de la part du professeur.
- La révision des programmes techniques par compétences et la création de nouveaux programmes pré-universitaires s'est traduite par une fragmentation des tâches : plus de cours de 4 heures et moins de cours de 5 heures, suppression des troncs communs à plusieurs programmes techniques. La conséquence est que la majorité des professeurs ont des préparations multiples, que le nombre de professeurs à 4 groupes augmente d'année en année.
- Le ministère ayant profité de révisions de programmes pour supprimer des préalables du secondaire, plus d'étudiants arrivent au cégep mal formés, et surtout avec des faiblesses dans la compréhension du langage, dans l'aptitude au raisonnement logique et dans la curiosité intellectuelle. Un cours de chimie de secondaire V ou un cours de mathématiques 534 réussis nous garantissent non seulement des connaissances en chimie ou en mathématiques, mais un développement intellectuel et une persistance dans l'effort, qui sont indispensables, même dans les programmes techniques scientifiques. Les décisions ministérielles concernant les préalables ont eu comme conséquences de créer des espérances irréalistes chez les étudiants, de placer les élèves en situation d'échec à leur entrée au cégep et de rendre la tâche des professeurs de cégep infaisable.
- L'augmentation du nombre d'étudiants admis dans certains programmes se traduit par une baisse du niveau des derniers admis et une augmentation du nombre d'étudiants en situation d'échec (programme de Techniques de santé animale avec le passage de un à deux groupes en 1993). Il y a donc plus de cas problématiques demandant plus de soutien du professeur. Cela donne des groupes avec plusieurs élèves qui doublent ou qui triplent le cours. L'augmentation du nombre d'étudiants et du nombre de redoublants provoque aussi une augmentation du nombre de cours du soir. Or, quand j'ai enseigné le soir, mon sommeil en a été perturbé à partir de la mi-session.
- Nous avons de plus en plus d'étudiants avec des problèmes psychologiques, des problèmes familiaux ou sociaux.
- Nous rencontrons maintenant régulièrement des problèmes de discipline, qui auparavant étaient rares. À l'automne 2006, j'ai dû intervenir auprès de deux trios d'élèves bavards, parce que mes interventions habituelles avaient échoué. J'ai passé du temps à planifier mon intervention. Le problème a été réglé dans mon cours, mais ils ont repris leur comportement désagréable dans le cours de mathématiques, à l'hiver 2008.
- Dans les années 1990, ce sont les révisions de programmes par compétences qui ont grugé une grande part de notre énergie. Je n'ai pas fait le compte des heures de réunion, de formation au système de compétences, de lecture et de rédaction de documents. Si quelques enseignants ont obtenus des libérations pour travailler aux révisions de programmes, cela a été très loin de couvrir le temps de travail de ces personnes et le temps de travail de leurs collègues. Personnellement, j'ai

participé de près aux révisions des programmes de Sciences de la nature, de Techniques d'inhalothérapie, de Techniques de santé animale, à la révision du cours complémentaire de chimie. J'ai suivi de plus loin la révision des Techniques d'analyse biomédicales. Maintenant, nous en arrivons à réviser les programmes révisés. Or, on nous demande parfois de revenir en arrière, ce qui signifie que nous avons travaillé pour rien.

- À partir de 2000, de nouveaux professeurs ont été engagés pour combler les départs à la retraite. Dans mon département, il y a eu 9 nouveaux professeurs en 6 ans. Non seulement a-t-il fallu enseigner, mais en plus, il a fallu intégrer ces nouveaux collègues de façon à ce qu'ils aient le goût de rester chez nous. Cela veut dire les soutenir en matière d'enseignement, mais aussi expliquer les structures administratives, le fonctionnement des programmes, etc.
- Simultanément, il y a eu remplacement des techniciens expérimentés par de nouveaux employés. Les enseignants participent au processus d'engagement, puis au soutien des nouveaux venus, ce qui augmente la tâche pour au moins quelques mois. Comme au départ des techniciens expérimentés, les ouvertures de postes ont été réduites, mon département a vu passer plusieurs remplaçants, qu'il a fallu à chaque fois entraîner.

Passons maintenant à l'alourdissement de la tâche par des facteurs psychologiques.

- À partir de 1990, à l'instigation du ministère de l'Éducation, les directions de cégep ont entrepris de faire augmenter le taux de réussite et de persistance dans les programmes. Les mesures adoptées, les plans d'actions, ont fait reposer l'atteinte des objectifs essentiellement sur les épaules des professeurs. Nous avons été incités à en faire plus pour les élèves (bulletin de mi-session, calendrier de l'ensemble des examens, etc.). Avec le recul, je constate que si on en fait plus pour l'élève, cela lui enlève ses responsabilités et qu'il en fait de moins en moins. J'ai souvent eu l'impression que, dans l'administration et au ministère, on pensait que si l'élève échoue, c'est la faute du professeur; mais que lorsqu'il réussit, c'est parce qu'il, ou elle, est doué et parce que ses parents l'ont bien élevé.
- Les nouveaux outils de communication (boîte vocale, courriel) facilitent la tâche des étudiants, mais alourdissent celle des professeurs : l'étudiant n'a plus à faire l'effort de se déplacer, mais le professeur passe du temps à lui répondre. De plus, cela a augmenté le harcèlement des étudiants en situation d'échec sur les professeurs. Cela induit des comportements assimilables « au magasin ouvert 24 heures ».
- Dans les années de coupures des dépenses gouvernementales (1994-2000), les professeurs ont été abondamment dénigrés dans les journaux et sur les ondes. Le gouvernement ne nous a pas défendus et a même ajouté sa part de calomnies. On peut supposer que les coupures dans nos conditions de travail et les salaires étaient plus faciles à faire, si nous passions pour des paresseux et des incompetents aux yeux de tous. Il a fallu de ma part, et de quelques autres personnes, des lettres aux journaux (dont une à monsieur François Legault, alors ministre de l'éducation), pour calmer le jeu.
- Toujours dans les années de coupures, les professeurs ont dû choisir où couper dans les budgets départementaux : la dernière année de coupures, nous avons envisagé de diminuer le nombre d'expériences pour chaque cours, afin de couper sur les dépenses de verrerie et de produits chimiques. Pensez-vous qu'un professeur peut rester indifférent, quand il doit couper dans des activités pédagogiques nécessaires à la formation ?

On peut se demander s'il y a d'autres facteurs d'alourdissement de la tâche des enseignants de cégep. Mais est-ce nécessaire ? Je pense qu'il faut surtout être surpris qu'autant de professeurs conservent le plaisir d'enseigner et la volonté de continuer, malgré les conditions qui leur ont été données depuis 1990.

Mireille Guay
professeure au département de chimie

HEURES DE TRAVAIL
DURANT LA SESSION D'AUTOMNE 94

Journée normales : de 6h à 22h = 16 heures
temps pour toilette, repas, détente : 4heures
durée du travail : 12 heures

Journée allégée :
détente supplémentaire : 3 heures
durée du travail : 9 heures

Journée du vendredi : de 6h à 17h.
temps pour toilette, repas, détente : 2 heure
durée du travail : 9 heures

Journée du dimanche normale
durée du travail : 2 heures (de 22h à minuit)

Semaine de travail normale
 $(12 \times 3) + (9 \times 1) + (9 \times 1) + (2 \times 1) = 56$ heures

Semaine allégée du type I : congé de la fête du travail
- Durée du travail : $56 - 12 = 44$ heures

Semaine allégée du type II : relâche du mois d'octobre
- Durée du travail : 2 journées de 6 heures = 12 heures

Semaines avec surcharge de type I :
- Ajout de 3 heures de travail le samedi ou le dimanche
- Durée du travail : 59 heures

Semaines avec surcharge de type II (semaine d'examen final) :
- Supplément de travail de 22heures à 2 heures du matin pendant 2 soirs.
- Durée du travail : $56 + 8 = 64$ heures

Travail du temps des fêtes (correction d'examens et de rapports de laboratoire, compilation des notes) :
- 30 heures réparties sur le 24 décembre (samedi) et le 26 décembre.

BILAN DE LA SESSION

Août, septembre, début octobre (semaine normale) :
 $7 \times 56 = 392$ heures

Septembre (semaine allégée du type I) :
 $1 \times 44 = 44$ heures

relâche du mois d'octobre (semaines allégée du type II) :
 $1 \times 12 = 12$ heures

octobre, novembre, décembre (semaines avec surcharge de type I) :
 $9 \times 59 = 531$ heures

Décembre (semaine avec surcharge de type II) :
 $1 \times 64 = 64$ heures

Temps des fêtes
30 heures

TOTAL : $392 + 44 + 12 + 531 + 64 = 1043$ heures.

Équivalent du nombre de semaine de 32,5 heures : 32 semaines pour une demi-année de travail. Où sont mes vacances ?